

Rapport Parcoursup 2025 – Licence Sciences de la Vie

La Commission d'Examen des Vœux (CEV) s'est réunie conformément au calendrier fixé afin d'établir le classement des candidats à la Licence Sciences de la Vie et à la Licence Santé, adossée à celle-ci. Les critères de sélection appliqués reposent sur un barème pondéré, défini en cohérence avec les attendus nationaux de la formation et validé par l'équipe pédagogique.

Analyse des dossiers

L'examen des candidatures a révélé une hétérogénéité notable, tant en termes de résultats académiques que de qualité des projets présentés. Certains dossiers se distinguent par leur cohérence et leur solidité, tandis que d'autres présentent des insuffisances compromettant leur évaluation.

Les notes et appréciations de Première et Terminale constituent un élément central de l'évaluation. Lorsqu'elles sont précises et complètes, elles reflètent la capacité des candidats à réussir dans un cursus exigeant. Les choix de spécialités et d'options ont également été pris en compte, en particulier lorsqu'ils sont alignés avec les attendus de la filière.

Projet de formation

La qualité du projet de formation a constitué un critère déterminant. La commission a retenu favorablement les projets authentiques, structurés et en lien direct avec la formation visée. En revanche, elle a regretté la fréquence de projets stéréotypés ou génériques, dépourvus de réflexion personnelle. Il est attendu que les candidats fassent preuve de clarté dans l'articulation entre leur parcours antérieur, leur motivation et leur projet professionnel.

La rubrique « Activités et centres d'intérêt », bien que facultative, peut renforcer un dossier lorsque les expériences mentionnées sont en continuité avec le projet de formation.

Licence Santé et articulation avec les SV

La commission rappelle que l'option Santé est indissociablement liée à la Licence Sciences de la Vie. Plusieurs dossiers ont mis en avant une motivation forte pour le parcours santé, mais sans référence suffisante au socle disciplinaire en sciences de la vie, ce qui constitue une faiblesse. Certains dossiers ont mis en lumière un problème sur l'information des candidats qui postulent en Licence Santé pour une orientation en IFSI.

Compétences linguistiques

Un nombre significatif de dossiers comporte des erreurs de syntaxe et d'orthographe, en particulier dans le projet de formation. La maîtrise de la langue française est pourtant essentielle, tant pour la réussite académique que pour la communication scientifique. Cet aspect a donc été pris en considération dans l'évaluation.

Conclusion

La CEV souligne que la réussite en Licence Sciences de la Vie repose sur la rigueur académique, la cohérence du projet de formation et la maîtrise des compétences rédactionnelles. Les candidats qui présentent un dossier solide, authentique et en adéquation avec les attendus de la filière disposent des meilleures chances d'admission et de réussite dans ce parcours.